



Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité
de Sainte-Marguerite

LE 3 DÉCEMBRE 2018

N° de résolution
ou annotation

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MARGUERITE**

Procès-verbal de la session ordinaire du conseil municipal tenue à l'édifice municipal ce troisième jour de décembre de l'an deux mil dix-huit, à dix-neuf heures trente, à laquelle sont présents :

Le maire : M. Claude Perreault
Les conseillers: M. Denis Gamache M Robert Normand
M. Nicolas Lacasse Mme Brigitte Brochu
M. Émile Nadeau Mme Manon Deslauriers

Formant corps entier du conseil.
Mme Nicole Chabot, secrétaire-trésorière

OUVERTURE DE LA SESSION

Le maire demande un moment de recueillement et procède à l'ouverture de la session.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour a été adopté à l'unanimité.

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

Le procès-verbal du 5 novembre 2018 a été adopté à l'unanimité. Les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal quelques jours avant la présente session.

APPROBATION DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES DE NOVEMBRE 2018

| Secteur d'activités | Budget 2018 | Mois courant | Cumulatif | Disponibilité |
|------------------------|---------------------|-------------------|---------------------|-------------------|
| Administration | 304 407 \$ | 39 140 \$ | 273 635 \$ | 30 772 \$ |
| Sécurité publique | 210 650 \$ | 21 242 \$ | 219 527 \$ | -8877 |
| Transport routier | 522 043 \$ | 46 273 \$ | 452 811 \$ | 69 232 \$ |
| Hygiène du milieu | 236 575 \$ | 38 069 \$ | 230 841 \$ | 5 734 \$ |
| Industrie & Commerce | 61 940 \$ | 637 \$ | 60 262 \$ | 1 678\$ |
| Loisirs et culture | 96 680 \$ | 7 936 \$ | 82 524 \$ | 14 156 |
| Casse-croûte | | 7 660 \$ | 89 436 \$ | -89 436 |
| Frais de financement | 96 328 \$ | 9 377 \$ | 84 862 \$ | 11 466 \$ |
| Remb. en capital | 331 923 \$ | 0 \$ | 260 423 \$ | 71 500 \$ |
| Investissements prévus | 150 454 \$ | 0 \$ | 44 333 \$ | 106 121 \$ |
| Total dépenses | 2 011 000 \$ | 170 334 \$ | 1 798 654 \$ | 212 346 \$ |
| Revenus | 2 011 000 \$ | | 2 108 659 \$ | |

À noter qu'une liste détaillée des factures approuvées par le conseil est disponible à la réception de la municipalité, et ce, dès le lendemain de la réunion du conseil.

****Une portion du salaire du coord. loisirs doit être refacturée à Ste-Hénédiène.**

CORRESPONDANCE

- ↪ La Fabrique nous demande notre appui financier en participant avec un espace publicitaire dans le feuillet paroissial avec un coût de 120\$ *accepté*
- ↪ Le 23^e déjeuner de la St-Valentin pour la Fondation Le Crépuscule se tiendra le jeudi 14 février à Vallée-Jonction, l'invité conférencier sera M Pierre Bruneau, chef d'antenne du réseau TVA. *1 inscription M le maire*
- ↪ Demandes d'aide financière :
 - La ligue de baseball *Torrent Beauce-nord 70\$
 - Maison de la Famille : services aux familles 50\$
- ↪ Copie d'une correspondance acheminée à la CPTAQ des avocats Cliche Laflamme Loubier représentant M Normand Bégin afin d'offrir son terrain pour le bassin de rétention. *Dossier à suivre*
- ↪ La SQ nous demande les priorités d'action locales que la municipalité aimerait qui soient vérifiées ou appliquées sur son territoire.
- ↪ Demande du comité de catéchèse afin d'obtenir la salle gratuitement le 26 janvier 2019 pour la tenue d'une activité. *acceptée*



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Sainte-Marguerite

PERMIS ACCORDÉS

Dépôt du rapport des permis accordés provenant de la MRC de La Nouvelle-Beauce pour le mois de novembre.

CPTAQ : aucun dossier

196-12-2018 NOMINATION D'UN SUBSTITUT POUR SIÉGER AU CONSEIL DE LA MRC DE LA NOUVELLE-BEAUCE

ATTENDU qu'en vertu de l'article 210.24 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale, le conseil peut nommer un substitut du maire pour siéger à la MRC de La Nouvelle-Beauce afin de remplacer le maire lorsque celui-ci ne peut y siéger;

ATTENDU qu'en vertu de l'article 359 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, la MRC de La Nouvelle-Beauce doit avoir en sa possession, une copie de la déclaration d'intérêts pécuniaires à jour du maire et du substitut afin que ceux-ci puissent siéger à la MRC;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Robert Normand et résolu à l'unanimité :

De nommer le conseiller Émile Nadeau à titre de substitut au maire pour siéger au conseil de la MRC de La Nouvelle-Beauce. Cette nomination est valide jusqu'au 31 décembre 2019.

D'autoriser la transmission à la MRC de La Nouvelle-Beauce des déclarations d'intérêts pécuniaires à jour du maire et de son substitut.

197-12-2018 ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 458-2018

Il est proposé par Émile Nadeau et résolu unanimement que le règlement no 458-2018 concernant le traitement des élus municipaux soit et est accepté.

198-12-2018 ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 463-2018

Il est proposé par Denis Gamache et résolu unanimement que le règlement no 463-2018 en lien avec l'éthique et la déontologie des employés soit et est adopté.

199-12-2018 PERSONNES ENDETTÉES ENVERS LA MUNICIPALITÉ

Selon les articles 1022 et 1023 du Code municipal, la liste des personnes endettées envers la municipalité, datée du 1^{er} décembre 2018, est déposée à ce conseil et remise aux élus. Si la secrétaire-trésorière reçoit l'ordre du conseil, elle doit la transmettre au bureau de la MRC de La Nouvelle-Beauce pour vente de taxes et un extrait de cette liste sera acheminé si nécessaire à la Commission scolaire Beauce-Etchemin.

AVIS PUBLIC – SÉANCE SPÉCIALE DU BUDGET

Avis public est, par la présente, donné qu'une séance spéciale pour la présentation du budget 2019 sera tenue le mardi 11 décembre 2018 à 19h30. Les délibérations du conseil et la période de questions porteront exclusivement sur le budget.

200-12-2018 AVIS DE MOTION

Sur la proposition de Nicolas Lacasse, un avis de motion est donné, par la présente, que le conseil adoptera lors d'une séance subséquente un règlement décrétant les taux de taxes et tarifs de compensation pour l'exercice financier 2019.

PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT DE TAXATION

Madame la conseillère Brigitte Brochu présente un projet de règlement sur les taux de taxes et tarifs de compensation pour l'exercice financier 2019.

Ce projet de règlement a pour objet d'adopter un règlement de taxation pour le prochain exercice financier.



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Sainte-Marguerite

FUTUR HOTEL DE VILLE

Suivi des travaux : les travaux sont terminés et le déménagement des bureaux administratifs est prévu pour le vendredi 14 décembre, par la suite le déménagement de la bibliothèque suivra.

201-12-2018 ADOPTION DU 2^E PROJET DE RÈGLEMENT NO 461-2018

Il est proposé par Brigitte Brochu et résolu unanimement que le 2^e projet de règlement no 461-2018 modifiant le règlement de zonage no 372 soit et est accepté.

202-12-2018 ADOPTION D'UN PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT

Il est proposé par Denis Gamache et résolu unanimement que le premier projet de règlement no 462-2018 en lien avec les dimensions minimales d'une résidence soit et est accepté.

203-12-2018 ÉTUDE DE FAISABILITÉ-ACCÈS À LA RUE INDUSTRIELLE

ATTENDU QUE le comité de développement a fait l'acquisition de la propriété de la famille Dumont située au nord de la rue de la Meunerie;

ATTENDU QU'il a souvent été porté à l'attention du conseil municipal que l'accès aux transports lourds par la rue de la Meunerie en direction de la rue Industrielle était à reconsidérer;

ATTENDU QU'un projet afin de réaménager la sortie de la rue Industrielle a été soumis et demande réflexion;

À CES MOTIFS, il est proposé par Robert Normand et résolu unanimement que le conseil municipal mandate une firme d'ingénieurs afin d'effectuer une étude de faisabilité du projet de nouvelle rue.

-Que les coûts nécessaires à ce mandat soient prévus au budget 2019.

204-12-2018 PHASE 2 DU DÉVELOPPEMENT DE LA RUE BELLEVUE

ATTENDU QUE les ventes de terrains vont bon train dans la phase 1 du prolongement de la rue Bellevue;

ATTENDU QUE les terrains prévus pour la construction de jumelés ont tous trouvés acquéreurs et qu'il devient nécessaire de prévoir dès à présent la suite du prolongement de cette rue;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Émile Nadeau et résolu unanimement que le Conseil municipal demande des coûts à WSP inc pour la préparation des plans et devis de la phase 2 jusqu'à la route 216.

205-12-2018 ÉTUDE DE FAISABILITÉ – RÉSIDENCE POUR PERSONNES ÂGÉES

ATTENDU QUE sur notre territoire, il n'existe aucune résidence pour accueillir les personnes âgées autonomes et semi-autonomes;

ATTENDU QUE le Groupe de ressources techniques du Québec (GRT) a comme mission de procéder à des études de faisabilité afin d'implanter une résidence pour personnes âgées;

ATTENDU QUE ce service est subventionné en entier et ne représente aucun coût pour la municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Brigitte Brochu et résolu unanimement que la municipalité de Ste-Marguerite dépose une demande d'aide à la firme GRT afin de procéder à une étude de faisabilité pour l'implantation d'une résidence de personnes âgées sur notre territoire.

206-12-2018 ADDENDA CONTRAT DE DÉNEIGEMENT

ATTENDU QU'un prolongement de la rue Bellevue a été réalisé à l'été 2018;

ATTENDU QU'il nous faut l'inclure dans les travaux octroyés à l'entrepreneur de déneigement Conrad Giroux inc;



N° de résolution
ou annotation

**Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité
de Sainte-Marguerite**

ATTENDU QU'il a été entendu avec l'entrepreneur de calculer l'ajout de cet entretien qui comporte 380 mètres additionnels au prorata du coût au kilomètre;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Nicolas Lacasse et résolu unanimement qu'un montant de 1984\$ soit ajouté au contrat initial pour l'entretien du prolongement de la rue Bellevue.

207-12-2018 RENOUELEMENT DU CONTRAT D'ENTRETIEN DES ÉDIFICES MUNICIPAUX

CONSIDÉRANT QUE le contrat d'entretien des édifices municipaux était échelonné sur trois ans et se termine en janvier 2019;

CONSIDÉRANT QUE les bureaux administratifs vont déménager au nouvel hôtel de ville et apporte une diminution à l'entretien hebdomadaire de la salle mais qu'une surveillance accrue des locaux sera nécessaire vu le départ de l'administration municipale des locaux présentement occupés, ce qui s'équivaut;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de modifier le devis de conciergerie afin d'y apporter certaines modifications;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Robert Normand et résolu unanimement que le conseil renouvelle le contrat d'entretien des édifices municipaux, à l'exception du nouvel hôtel de ville, avec Raymond Therrien et Martine Audet indexé au coût de 15 956.41 \$.

208-11-2018 ENGAGEMENT D'UN NOUVEAU POMPIER

Il est proposé par Émile Nadeau et résolu unanimement que M Michael Pelletier soit engagé comme pompier au service incendie de notre municipalité en date du 1^{er} janvier 2019.

-Qu'il répond aux critères demandés et qu'il sera inscrit à la prochaine formation offerte.

209-12-2018 APPROBATION DE LA LISTE DES MEMBRES DU SERVICE INCENDIE

Il est proposé par Brigitte Brochu et résolu unanimement que le conseil approuve la liste des membres du service incendie et premiers répondants tel que déposée par le directeur incendie, M. Marc Deblois.

210-12-2018 RENOUELEMENT D'ENTENTE POUR LES SERVICES D'UNE COORDONNATRICE EN LOISIR ET CULTURE

ATTENDU QUE la subvention du Pacte rural 2014-2019 en lien avec l'embauche d'une ressource en loisir et culture s'est terminée en mai dernier;

ATTENDU QUE la municipalité de Ste-Hénédine convient de poursuivre l'entente de partage de cette ressource avec notre municipalité en partageant les coûts de fonctionnement de 50%;

ATTENDU QUE la municipalité de Ste-Marguerite demeurera le gestionnaire de la ressource et facturera les coûts trimestriellement avec l'ajout de 3% pour les frais d'administration;

Pour ces motifs, il est proposé par Manon Deslauriers et résolu d'approuver la nouvelle entente inter municipale relative à la gestion des loisirs et de la culture.

- Que cette entente est d'une durée de trois ans et pourrait être à reconsidérer le 31 décembre 2021.

- Qu'il est de plus approuvé d'autoriser le maire Claude Perreault et la directrice générale Nicole Chabot, à signer ladite entente.

211-12-2018 FONDS DE SOUTIEN AUX PROJETS STRUCTURANTS – ACHAT D'UN ÉQUIPEMENT D'ENTRETIEN

Il est proposé par Robert Normand et résolu unanimement qu'une demande de subvention sera déposée auprès du fonds de soutien aux projets



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Sainte-Marguerite

structurants pour l'achat d'un équipement multi fonctionnel soit, un tracteur muni d'une tondeuse-souffleuse-gratte et balai. Cet achat viendrait répondre aux besoins d'entretien des terrains verts durant la période estivale et à l'entretien de la patinoire et des trottoirs durant la saison hivernale.

Que la municipalité de Sainte-Marguerite confirme son engagement financier dans ce dossier.

Que le maire et la directrice générale sont mandatés pour représenter la municipalité et signer les protocoles d'ententes advenant l'acceptation du projet.

212-12-2018 FONDS DE SOUTIEN AUX PROJETS STRUCTURANTS - RÉAMÉNAGEMENT DES LOCAUX DE L'ÉDIFICE MUNICIPAL

Il est proposé par Émile Nadeau et résolu unanimement qu'une demande de subvention sera déposée auprès du fonds de soutien aux projets structurants pour le réaménagement des locaux servant aux organismes locaux tels la FADOQ et le Cercle des fermières. Que suite au déménagement de la bibliothèque la Bouquine dans le nouvel hôtel de ville, ces locaux demandent quelques transformations afin de les adapter aux besoins.

Que la municipalité de Sainte-Marguerite confirme son engagement financier dans ce dossier.

Que le maire et la directrice générale sont mandatés pour représenter la municipalité et signer les protocoles d'ententes advenant l'acceptation du projet.

213-12-2018 RETENUE SUR FACTURE-PROBLÈME

ATTENDU QUE dans la réalisation des travaux de renforcement des étangs, une décision conjointe avec la firme de surveillance WSP inc et l'entrepreneur Cité Construction afin de modifier des conduites d'aération prévues en fonte pour du PVC a été consentie et s'avère être une déficience majeure;

ATTENDU QUE la municipalité a signifié son désaccord à accepter ce matériel tel qu'installé et a demandé à ce qu'il soit remplacé;

ATTENDU QU'une entente a été acceptée entre l'entrepreneur et la firme de surveillance et que la municipalité n'assumera aucun frais en lien avec les correctifs;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Nicolas Lacasse et résolu unanimement que le Conseil municipal retienne un pourcentage de 50% (20 068.88\$) sur la facture de WSP inc datée du 2 novembre 2018 jusqu'à ce que les travaux de remplacement des conduites soient complétés à la satisfaction de la municipalité de Sainte-Marguerite.

DIVERS

- Demande que l'arrêt stop de la rue Robert versus la route 216 soit déplacé
- Campagne pour tri simplifié lancée par la MRC de la Nouvelle-Beauce

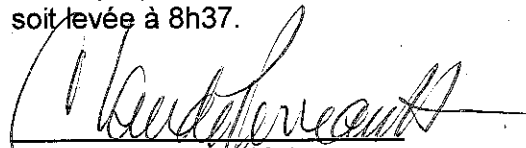
Période de questions

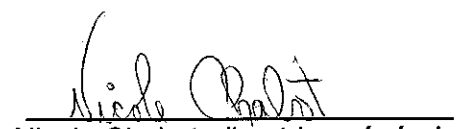
La maire répond aux questions de l'assemblée

Je, soussignée, **Nicole Chabot**, secrétaire-trésorière, certifie et déclare que l'argent pour les dépenses autorisées et acceptées, lors de cette séance, est disponible.

214-12-2018 CLÔTURE DE LA SESSION

Sur la proposition de Émile Nadeau, il est résolu à l'unanimité que la session soit levée à 8h37.


Claude Perreault, Maire


Nicole Chabot, directrice générale
et secrétaire-trésorière



Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité
de Sainte-Marguerite

LE 11 DÉCEMBRE 2018

N° de résolution
ou annotation

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MARGUERITE

Procès-verbal de la session extraordinaire du conseil municipal tenue à l'édifice municipal ce onzième jour du mois de décembre deux mil dix-huit, à dix-neuf heures trente, à laquelle sont présents:

Le maire : M. Claude Perreault
Les conseillers : Mme Manon Deslauriers M. Robert Normand
M. Nicolas Lacasse Mme Brigitte Brochu
M. Émile Nadeau

Formant quorum du conseil
Mme Nicole Chabot, secrétaire trésorière

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 h 30 par le maire.

**PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR
L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2019**

RECETTES

| | | |
|---------------------------------|--|----------------------------|
| Taxes foncières | | 1 274 074 \$ |
| Tarification | Eau | 101 082 \$ |
| | Égouts | 34 510 \$ |
| | Matières résiduelles | 81 922 \$ |
| | Vidanges fosses septiques | 24 747 \$ |
| | Mise aux normes | 66 040 \$ |
| | Rues St-Pierre/St-Jacques | 14 959 \$ |
| | Rue Robert | 30 824 \$ |
| | Prolongement rue St-Pierre | 3 378 \$ |
| | Routes 216-275 | 61 740 \$ |
| Compensation | École primaire | 9 500 \$ |
| | Bureau de poste | 1 390 \$ |
| Autres revenus | Enveloppe budgétaire | 18 300 \$ |
| | Ville Ste-Marie | 21 000 \$ |
| | Contrat routes 216 et 275 | 121 207 \$ |
| | Casse-croûte | 85 000 \$ |
| | Loisirs | 10 000 \$ |
| | Autres : salles, permis, mutations, etc. | 76 595 \$ |
| Transferts conditionnels | Réseau routier | 113 732 \$ |
| TOTAL DES RECETTES | | <u>2 150 000 \$</u> |

DÉPENSES

| | | |
|--------------------------|-------------------------------------|--------------------------|
| Administration | Législation (élus municipaux) | 63 500 \$ |
| | Application de la Loi | 800 \$ |
| | Gestion financière (administration) | 148 325 \$ |
| | Évaluation | 26 880 \$ |
| | Édifice municipal | 51 500 \$ |
| | Bâtiment Caisse Populaire | 27 500 \$ |
| | Total | <u>318 505 \$</u> |
| Sécurité publique | Sécurité publique (police) | 107 000 \$ |
| | Protection contre les incendies | 124 500 \$ |
| | Services SPA (Escouade canine) | 1 600 \$ |
| | Total | <u>233 100 \$</u> |
| Transport | Voirie municipale | 205 000 \$ |
| | Enlèvement de la neige | 320 000 \$ |
| | Éclairage des rues/circulation | 8 311 \$ |
| | Transport adapté | 2 481 \$ |
| | Véloroute | 1 843 \$ |
| | Total | <u>537 635 \$</u> |



Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Sainte-Marguerite

N° de résolution
ou annotation

| | | |
|-------------------------------------|---|----------------------------|
| Hygiène du milieu | Réseau de distribution de l'eau | 70 800 \$ |
| | Traitement des eaux usées | 24 000 \$ |
| | Recyclage | 19 494 \$ |
| | Enlèvement des ordures | 37 535 \$ |
| | Contrat d'enfouissement | 42 500 \$ |
| | Vidange des fosses septiques | 25 650 \$ |
| | Quote-part cours d'eau | 6 159 \$ |
| | Total | <u>226 138 \$</u> |
| Industrie & Commerce | Logement social / HLM | 1 217 \$ |
| | Promotion ind. et tourisme | 3 368 \$ |
| | Aménagement, urbanisme & zonage | 10 967 \$ |
| | Quote-part aménagement, CLD | 8 764 \$ |
| | Salle de spectacle | 1 603 \$ |
| | Inspecteur en bâtiment | 21 012 \$ |
| | Clinique de Santé | 10 992 \$ |
| | Quote-part FIR & SHQ | 1 831 \$ |
| Total | <u>59 754 \$</u> | |
| Loisirs et culture | Activités de loisirs | 80 000 \$ |
| | Autres organismes | 3 000 \$ |
| | Bibliothèque | 8 700 \$ |
| | Casse croûte | 85 000 \$ |
| Total | <u>176 700 \$</u> | |
| Frais de financement | Total | <u>110 025 \$</u> |
| Remboursement en capital | Total | <u>377 383 \$</u> |
| Immobilisations | Compteurs d'eau | 36 675 \$ |
| | Équipement pelouse-neige | 39 652 \$ |
| | Démarches pour Fleurons | 1 000 \$ |
| | Phase 2 – rue Bellevue | 26 000 \$ |
| | Étude de faisabilité – sortie parc ind. | 3 000 \$ |
| | Réaménagement de la salle | 4 433 \$ |
| | Total | <u>110 760 \$</u> |
| TOTAL DES DÉPENSES | | <u>2 150 000 \$</u> |

215-12-2018 ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

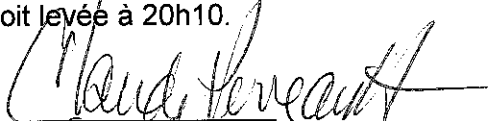
Sur la proposition de Émile Nadeau et résolu à l'unanimité que le conseil adopte les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2019.


PÉRIODE DE QUESTIONS

Le Maire répond aux questions de l'assemblée.

216-12-2018 CLÔTURE DE LA SESSION

Sur la proposition de Brigitte Brochu et résolu à l'unanimité que la session soit levée à 20h10.


Claude Perreault, Maire


Nicole Chabot, secrétaire-trésorière